

**Rapport de la commission technique chargée de l'étude pour la demande de crédit de 126'000 francs pour la pose de 192 panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment du port des Garinettes à Vallamand-Dessous.  
Préavis municipal N° 2019.10**

Monsieur le président,  
Madame, Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission composée de Madame Tatjana Balzani-Dirren, Didier Bardet et Pierre Leuba s'est réunie le 28 novembre 2019 pour prendre connaissance du dossier cité en titre et l'étudier afin d'en donner rapport à la séance du conseil communal du 10 décembre 2019. Le projet nous a été présenté par M. Michel Jaunin, municipal, et nous l'en remercions vivement. Les offres au nombre de deux sont, le Groupe E et Schweizer Solaire.

Sachant que le Groupe E ne proposant pas l'installation sur les deux pans de toit alors que le besoin en énergie est surtout en été et que la position du soleil est favorable, cette variante a été mise de côté. Nous retenons donc la variante Schweizer Solaire, malgré un montant plus élevé. Les panneaux solaires, sont de fabrications allemandes et ont une durée de vie supérieure à trente ans.

Suite aux discussions, la commission estime que la pose de panneaux photovoltaïques est judicieuse et va dans le sens de la promotion de l'énergie verte. Cette solution d'énergie solaire rendra le port autonome en électricité avec même un léger surplus qui sera injecté dans le réseau public et permettra à la commune de diminuer fortement sa facture de consommation électrique. Cette installation sera payée en huit ans et en comptant le changement de l'onduleur aura un retour sur investissement après maximum 11 ans.

Au vu de ce qui précède, la commission propose au conseil d'accepter le projet et d'accorder un crédit de 126'000 francs financé par la trésorerie courante pour la pose de 192 panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment du port des Garinettes.

Pour la commission :

Tatjana Balzani-Dirren

Didier Bardet

Pierre Leuba

Chabrey le 2 décembre 2019